



La Mutualité Sociale Agricole de **Franche-Comté**

vous informe

Covid-19

La MSA se mobilise pour aider les personnes âgées à se faire vacciner

La MSA participe aux côtés des autres régimes d'assurance maladie, au dispositif « Aller vers » qui facilite l'accès à la prise de rendez-vous pour toutes les personnes de 75 ans et plus qui n'ont pas encore pu bénéficier du parcours vaccinal.

La sortie de la crise de la Covid-19 sera conditionnée par une campagne vaccinale réussie. Selon la stratégie gouvernementale retenue, les publics les plus fragiles, dont les per-

sonnes âgées de plus de 75 ans, ont été priorités dans l'accès au vaccin. Début avril toutefois, seulement 57 % des plus 75 ans étaient vaccinés. Face à ce constat, les régimes de protection sociale ont été mobilisés pour déployer un dispositif appelé « Aller vers » pour contacter leurs adhérents âgés et les aider si nécessaire dans la prise de rendez-vous de vaccination.

5 000 adhérents MSA contactés

En Franche-Comté pour la MSA, cela concernait plus de 5 000 personnes, dont plus de 2 000 à contacter par téléphone.

1 000 personnes ont reçu un SMS leur précisant que des rendez-vous de vaccination sont disponibles et qu'ils peuvent être pris. Pour y accéder, il faut se rendre sur www.sante.fr ou appeler un numéro coupe-file dédié. Enfin, 2 000 personnes pour les-

quelles la MSA ne dispose pas de coordonnées téléphoniques ont reçu un courrier.

10 agents MSA mobilisés pour contacter les retraités

Suite à l'appel à volontariat en interne de la direction de la MSA, 10 personnes ont été retenues pour participer à la campagne d'appels sortants lancée à compter du 21 avril.

Deux séances de formation leur ont permis de s'approprier les outils mis à disposition et de savoir comment répondre aux adhérents réticents.

Toutefois, précisons que l'on ne fait pas de la « vente forcée » mais plutôt un accompagnement. Les agents MSA qui appellent les personnes ciblées leur recommandent toujours lorsqu'elles doutent, de contacter leur médecin traitant qui reste la personne compétente et référente.



■ 10 agents MSA sont mobilisés pour appeler les personnes âgées concernées (droit image FroidFroese_Gettyimages-CCMSA Image_506324987).

Internet

Grâce à **Mon espace privé**, faites presque tout en ligne

Pour vous faciliter la vie et effectuer vos démarches simplement et efficacement, pensez au site internet de la MSA. Connectez-vous à franchecomte.msa.fr et inscrivez-vous à **Mon espace privé** pour accéder à l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition.

► Cinq bonnes raisons d'utiliser **Mon espace privé**

1. Effectuer vos démarches en ligne
2. Consulter en temps réel vos remboursements
3. Déclarer vos salariés
4. Gérer votre profil, vos coordonnées
5. Accéder à vos contenus et services préférés.

► Comment vous inscrire à **Mon espace privé** en quelques clics ?

1. Depuis le bloc de connexion **Mon espace privé** en haut à droite de notre site, cliquez sur le lien « S'inscrire ».
2. Indiquez votre identifiant MSA : numéro de Sécurité sociale à 13 chiffres (pour une entreprise, numéro Siret à 14 chiffres).
3. Complétez vos informations pour valider votre inscription. Pour accéder immédiatement à **Mon espace privé**, répondez à une ou deux questions. Si vous n'y répondez pas, votre mot de passe temporaire vous sera adressé par courrier à l'adresse postale connue par la MSA.
4. Vous recevez un code de sécurité par email ou SMS en fonction du mode de réception choisi. Saisissez ce code puis « Validez » et recevez un mot de passe temporaire qui vous permet de vous connecter immédiatement à **Mon espace privé** avec votre identifiant MSA et le mot de passe temporaire que vous avez reçu par email.
5. Personnalisez votre mot de passe. Bravo, vous êtes à présent connecté !

Par mesure de sécurité, vous recevrez également une confirmation d'inscription par courrier.

► Des conseillers assistance internet vous accompagnent !

Vous avez une question sur votre compte **Mon espace privé**, vous avez des difficultés à accéder ou à utiliser les services en ligne, vous recherchez une information sur notre site : une assistance exclusivement dédiée vous accompagne dans vos démarches en ligne, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Composez le 03 20 900 500 (prix d'un appel local).

► Pour créer votre espace privé et être guidé

➔ <https://franchecomte.msa.fr/ty/web/msa-de-franche-comte/creer-mon-espace-privé>



■ Effectuez vos démarches quand vous voulez depuis chez vous (droit image F. Beloncle_CCMSA Image_00014585).